

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

CÉRÉALES A PAILLE

Pucerons d'automne : le risque de colonisation pourrait être élevé en faveur du retour de la douceur et des premières observations faites. A ce jour aucune action ne doit être menée.

Cicadelles des céréales : A ce jour risque faible sur les premières observations réalisées.

Limaces : risque potentiellement élevé pour les premiers semis. Toutes les parcelles sont à surveiller attentivement et régulièrement en particulier sur les implantations derrière les précédents à risque.

COLZA

Charançon du bourgeon terminal : Progression du vol à l'ensemble du Sud-Ouest. Risque à moduler en fonction du secteur et du risque agronomique. Surveillance à partir des cuvettes jaunes.

Pour les parcelles ayant déjà capturé l'insecte la semaine dernière (au moins 5 individus), le risque est moyen ou faible selon l'état du colza. Sur quelques secteurs avec une pression historique du charançon, le risque peut être fort (lié à des problèmes agronomiques, notamment racinaire).

Sur l'ensemble des parcelles pour lesquelles les premières captures ont eu lieu cette semaine, le risque est faible, et sera amené à évoluer selon la grille de risque ci-dessous dans les prochains jours.

Identification du charançon du bourgeon terminal et du charançon gallicole : ANNEXE 1



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

CEREALES A PAILLE

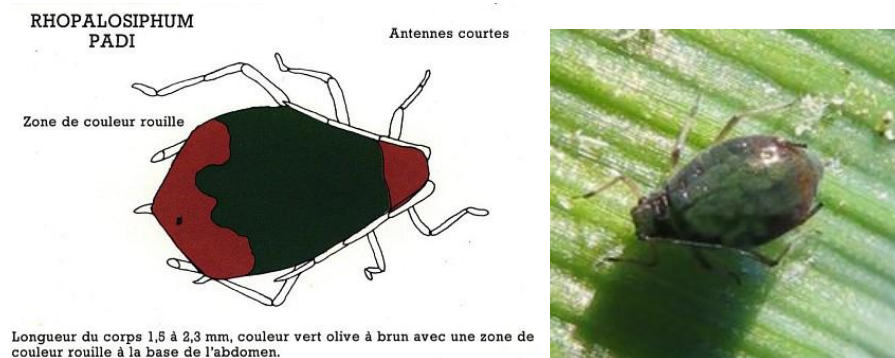
• Etat des cultures

Cette année, les conditions de récolte des cultures de printemps ont été retardées et sur certains secteurs entrecoupés de pluies régulières et parfois intenses empêchant à la fois les chantiers de récoltes, les préparations et retardant donc les premiers semis. Néanmoins, certaines parcelles préparées en amont et ayant correctement ressuyé ont pu être semées la semaine dernière. Sur ces parcelles, la vigilance sur l'activité des ravageurs d'automne doit être de mise.

NB : Cette édition du BSV céréale ne s'appuie pas sur des parcelles isorisques, mais sur des premières observations terrains et sur les points de vigilance à avoir sur les premiers semis.

- **Pucerons d'automne** (*Rhopalosiphum padi*)

Les pucerons présents sur culture en automne, peuvent être les vecteurs de viroses, notamment le virus BYDV provoquant la jaunisse nanissante de l'orge (JNO) sur blé et orge (l'orge d'hiver y étant la plus sensible). C'est le *Rhopalosiphum padi* qui est le vecteur principal de la JNO en automne dans le Sud-Ouest, d'autres espèces de pucerons peuvent être vectrices également.



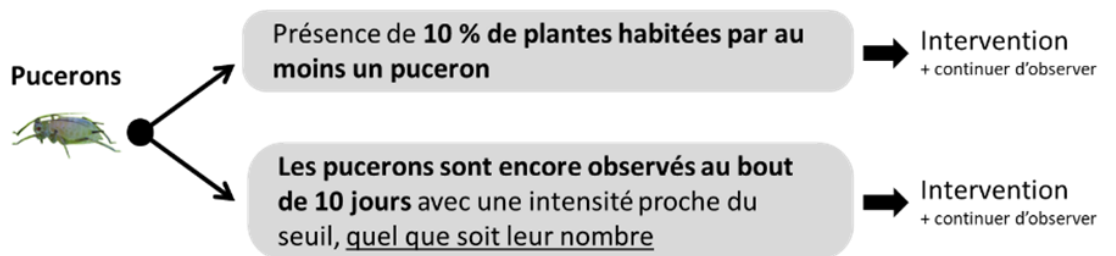
Puceron d'automne (Source : Arvalis)

Les étés tempérés suivis d'automne doux avec des températures minimales élevées sont favorables à leur activité. L'activité peut ainsi être forte dès la levée des céréales, les premiers semis sont à la fois plus exposés par une plus forte infestation et avec des pucerons qui peuvent persister sur la parcelle et ainsi intensifier les dégâts.

Pour rappel, les plaques engluées permettent uniquement d'appréhender l'infestation des parcelles par des pucerons ailés, ils ne donnent aucune indication sur les pucerons aptères restant longtemps sur les parcelles en cas d'automne doux et causant de forts dégâts.

Période de risque : du stade levé jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité :



Évaluation du risque : A ce jour le risque est nul sur les parcelles qui ne sont pas encore levées.

Cette semaine, le retour de conditions climatiques favorables à la colonisation de nouvelles parcelles devrait être potentiellement fort pour les semis entrain de lever. Les premiers retours montrent une pression puceron ailées localement importante.

- **Cicadelles des céréales** (*Psammottetix alienus*)

La cicadelle *Psammottetix alienus* est la seule vectrice du virus des pieds chétifs (ou WDV). La cicadelle, afin de s'alimenter, pique les jeunes céréales, leurs inoculant le virus à cette occasion lorsqu'elle en est porteuse. La maladie des pieds chétifs a des symptômes proches de ceux

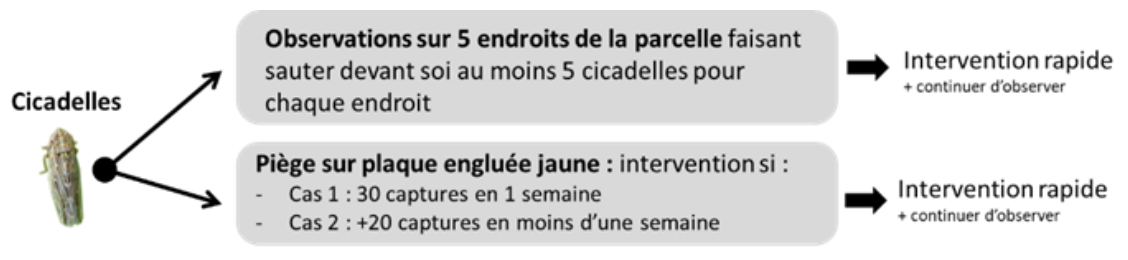


provoqués par la jaunisse nanisante (décoloration des dernières feuilles, réduction de la taille de la plante pouvant aller jusqu'à sa disparition). De nombreuses cicadelles existent et sont présentes en ce moment dans la campagne mais uniquement *Psammottetix alienus* est vectrice du virus.

Les plaques engluées permettent d'appréhender le type de cicadelles présente sur notre parcelle (annexe 1). Il convient de compléter ces observations par des « balades » dans les parcelles pour quantifier l'infestation. Les versants Sud seront plus favorables à leur présence.

Période de risque : dès la levée

Seuil de nuisibilité :



Évaluation du risque : Le risque est nul sur les parcelles n'ayant pas encore levées.

Les actions préventives n'ont aucun effet étant donné la très forte mobilité de la cicadelle. Le seul levier reste le décalage de dates de semis pour limiter les infestations.

• Limaces

Les conditions météorologiques actuelles (températures douces, sol humide) sont très favorables à leurs activités. Les limaces sont en activités notamment dans les parcelles motteuses ou avec des précédents à risque (maïs, colza). Une surveillance régulière doit être réalisée jusqu'au stade plein tallage. Deux grands types de limaces peuvent impacter les céréales :

- Les limaces grises restent en surface et sont le plus souvent responsables de dégâts foliaires allant jusqu'à la lacération des feuilles.
- Les limaces noires (terricoles) restent souvent dans le sol et peuvent consommer les plantes quand elles germent aux stades coléoptiles et sont aussi difficilement observables, les dégâts peuvent être importants (absence de compensations).

Des piégeages peuvent permettre d'estimer le risque limace, à condition qu'ils soient réalisés en conditions humides. Les conditions de la mesure (heure de la journée, répartition dans la parcelle) influencent fortement le niveau de captures. Dans la mesure du possible, les pièges (minimum 4 de 0,25 m² pour couvrir 1 m²) doivent être positionnés en soirée et relevés le lendemain matin.

Un piégeage ponctuel est insuffisant, il est impératif d'assurer un suivi avant (environ trois semaines avant le semis) et après la levée de la culture. Des conditions sèches limitent les observations mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de limaces. Il est par ailleurs conseillé de déplacer les pièges environ une fois par semaine afin d'éviter la création de refuges et le dépérissement de la végétation.

L'observation des repousses de la surface du sol, des anfractuosités peut permettre aussi d'évaluer la pression limace.

Période de risque : du stade levé jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : au-delà de 5 à 6 limaces / m², les dégâts causés peuvent avoir une incidence sur le peuplement.

Évaluation du risque : Le risque est, à priori fort sur les implantations derrières un précédent à risque (céréales, colza, maïs, pois, ...). Les parcelles en cours de levée et celles ayant déjà présentées des dégâts sont à surveiller très attentivement.

ANNEXE 1 : IDENTIFICATION DE LA CICADELLE *PSAMMOTTETIX ALIENUS*

Les différents critères observables :

- Taille : 4 mm
- tibias épineux,
- Coloration générale beige,
- présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
 - 5 bandes longitudinales plus claires
 - et sur les élytres :
- Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections
- Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures
- sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie

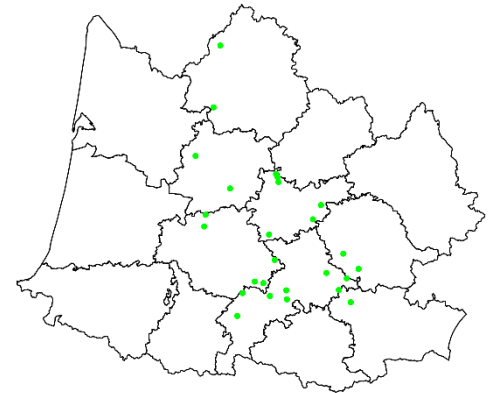


COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **26 parcelles observées**.

Parcelles BSV observées du 2024-10-15 au 2024-10-22



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Environ **85%** des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 7 feuilles (B7 ou BBCH17).

Les dernières parcelles les plus tardives du réseau atteignent 5 feuilles (B5 ou BBCH15). Ces situations sont issues de semis tardifs, au-delà du 10/09 ou bien sont la conséquence de resemis après des attaques de limaces (le plus souvent).

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

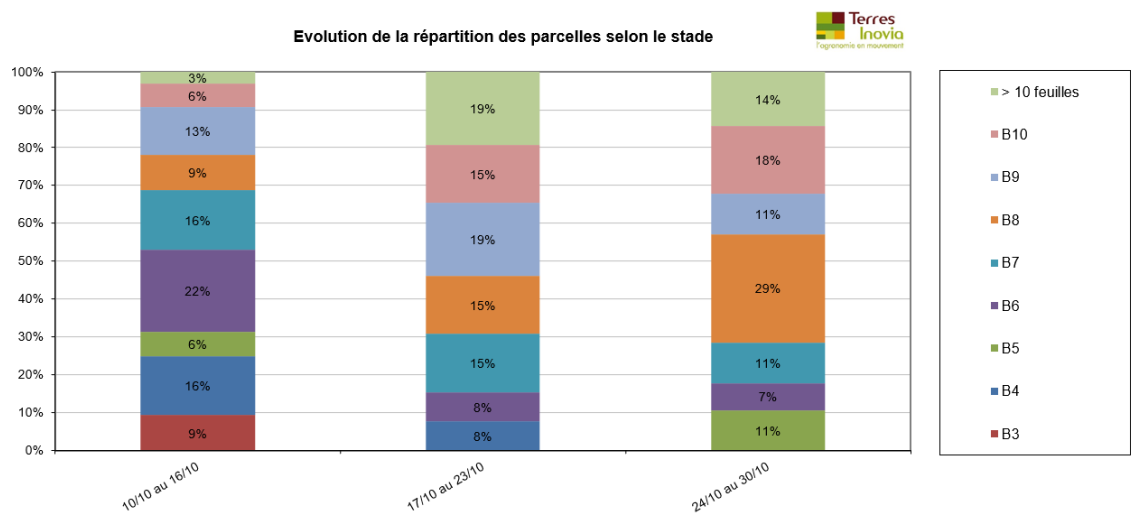


Figure 1 : Distribution des stades phénologiques du colza sur les parcelles du réseau d'observation

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon du Bourgeon terminal

Sur 24 parcelles suivies, 20 signalent la présence du ravageur. La part de parcelles avec piégeage est en augmentation.

Parmi ces 20 parcelles, 10 signalent des captures significatives, c'est-à-dire au moins 5 individus (points rouges sur la carte). Le vol s'étend cette semaine à l'ensemble du territoire. Les secteurs les plus au Nord (dpt 47, 24) semblent plus épargnés mais des captures sont tout de mêmes enregistrées.

Cette semaine encore, cela reflète bien la modélisation prédictive.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1eres captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite) - Photos Terres Inovia

Parcelles observées du 2024-10-24 au 2024-10-30

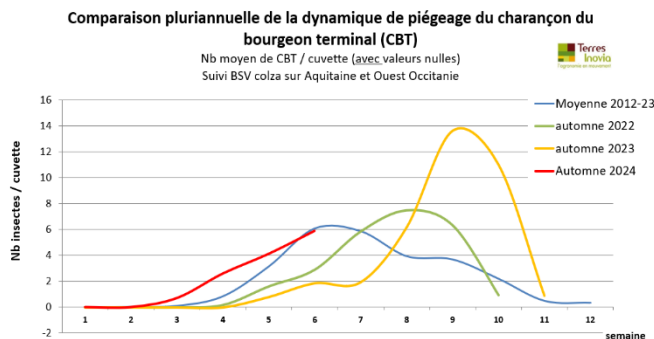
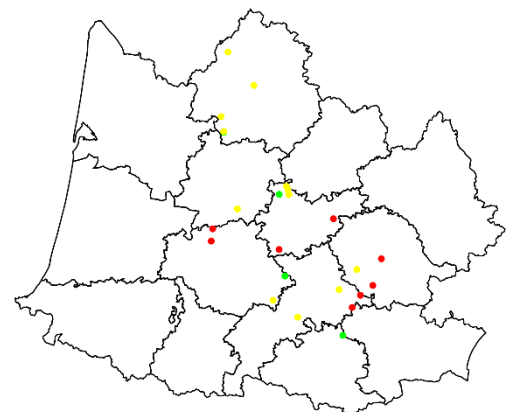


Figure 2 : comparaison pluriannuelle des dynamiques de vol du charançon du bourgeon terminal



Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 35]

Figure 3 : Cartographie de la répartition des captures de charançons du bourgeon terminal du 24 au 30 octobre 2024

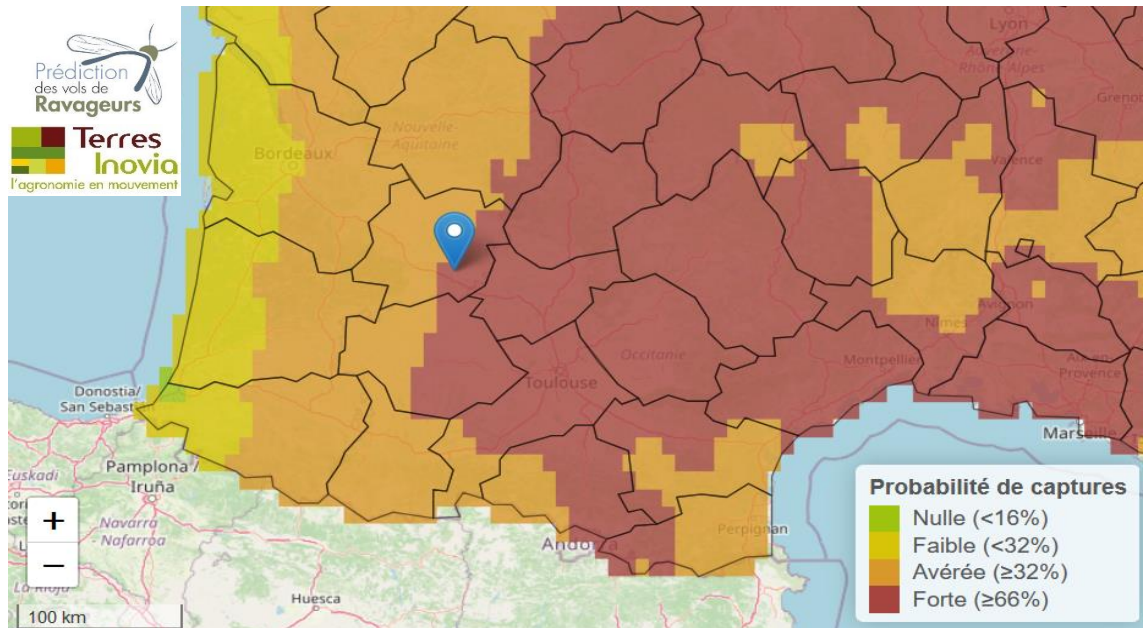


Figure 4 : Prédiction de vol du charançon du bourgeon terminal Sud-Ouest (Outil Terres Inovia) **Évaluation du risque : Progression du vol à l'ensemble du Sud-Ouest. Risque à moduler en fonction du secteur et du risque agronomique. Surveillance à partir des cuvettes jaunes.**

Le niveau de risque doit tenir compte de 3 paramètres. La date des premières captures significatives (5 individus ou plus dans la cuvette), la pression historique du ravageur sur le territoire et l'état du colza.

La pression historique à l'échelle du bassin est plutôt faible, à l'exception de quelques secteurs (ex : secteurs Nérac (47), Gondrin (32), secteurs boulbènes (31)).

A ce jour, la croissance et la biomasse végétative est plutôt satisfaisante à l'échelle du territoire (hors semis tardifs).

Pour les parcelles ayant déjà capturé l'insecte la semaine dernière (au moins 5 individus), le risque est moyen ou faible selon l'état du colza. Sur quelques secteurs avec une pression historique du charançon, le risque peut être fort (lié à des problèmes agronomiques, notamment racinaire).

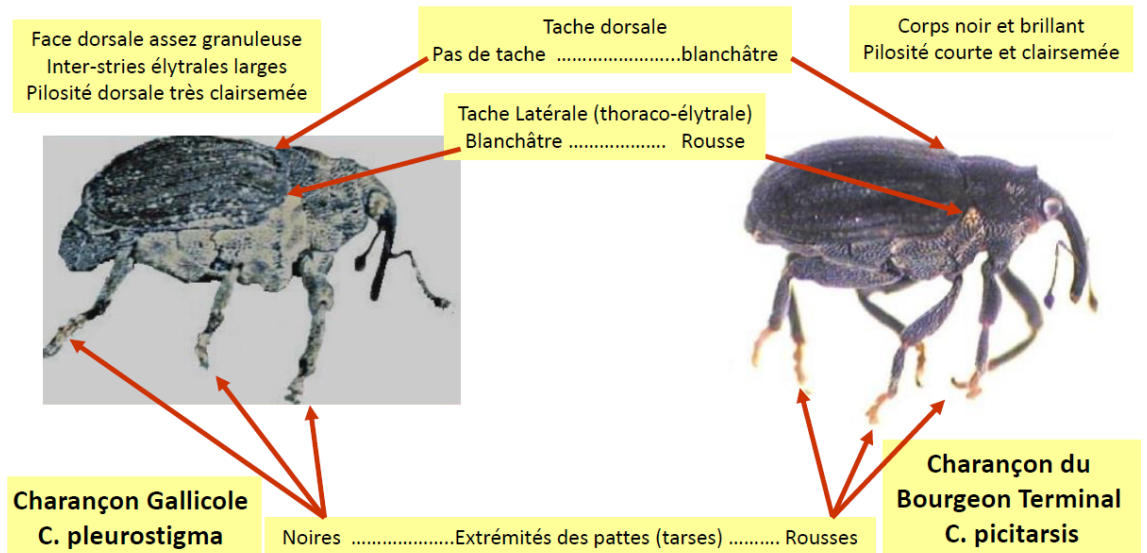
Sur l'ensemble des parcelles pour lesquelles les premières captures ont eu lieu cette semaine, le risque est faible, et sera amené à évoluer selon la grille de risque ci-dessous dans les prochains jours.

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

ANNEXE 1 : IDENTIFICATION CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL ET CHARANÇON GALLICOLE

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière colza par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, ANAMSO, Arterris, les Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Conseil départemental de la Haute-Garonne, CASCAP, Conseillé privé, Ets Ladeveze, Euralis, F&T Conseil, Pioneer Selection, Qualisol, Terres Inovia
- Pour la région Aquitaine : Agriculteur (Dordogne), Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, Ets Sansan, Terres du Sud

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.